

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SÈVRES, dûment convoqué par arrêté du 7 décembre 2023, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 24 présents à la séance,

PRÉSENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, M. Vincent DECOUX, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX (à partir du point n° 2), M. Philippe HAZARD, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, M. Christophe CHABOUD (à partir du point n° 12), Mme Chloé DUCHAUSSOY (à partir du point n° 2), Mme Marlène DA SILVA, Mme Nadia IDORANE (à partir du point n° 11), M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Luai JAFF, M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE (à partir du point n° 12), M. Frédéric PUZIN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

Mme Assunta MESMIN donne procuration à Mme Louise BOMPAIRE, M. Jacques VILLEMUR donne procuration à M. Olivier HUBERT, M. Christophe CHABOUD donne procuration à M. Jean-Pierre FORTIN (jusqu'au point n° 11), Mme Muriel COHEN donne procuration à Mme Caroline BASTIDE, M. Thomas PARDOUX donne procuration à Mme Anne TEXIER, Mme Nadia IDORANE donne procuration à Mme Marie SANCHO (jusqu'au point n° 10), M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à M. Philippe HAZARD, M. Loïc LASSAGNE donne procuration à M. Arthur BEAUREPAIRE (jusqu'au point n° 11)

ÉTAIENT EXCUSÉES :

Mme Pascale PARPEX (jusqu'au point n° 1), Mme Chloé DUCHAUSSOY (jusqu'au point n° 1)

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Arthur-BEAUREPAIRE a été désigné(e) secrétaire de séance.

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE

26 DEC. 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

AFFAIRES SCOLAIRES – PÉRISCOLAIRES

1. **Délibération n°2023/087** : Régularisations de factures

ADOPTÉ à l'unanimité

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2. **Délibération n°2023/088** : Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

ADOPTÉ à l'unanimité

3. **Délibération n°2023/089** : Convention d'objectifs et de financements avec la Caisse d'Allocations Familiales - Pilotage du projet de territoire - Chargé de coopération CTG

ADOPTÉ à l'unanimité

4. **Délibération n°2023/090** : Petite enfance – Modification du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants

ADOPTÉ à l'unanimité

5. **Délibération n°2023/091** : Établissements d'accueil du jeune enfant et Relais Petite Enfance – Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

ADOPTÉ à l'unanimité

6. **Délibération n°2023/092** : Petite enfance – Approbation d'une convention d'objectifs avec l'association "Au pays des merveilles"

ADOPTÉ à l'unanimité

FINANCES

7. **Délibération n°2023/093** : Budget communal - Approbation de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2023

ADOPTÉ à la majorité

5 votes contre : M. DUPLEX

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ

Mme CANDELIER

M. JAFF

M. PUZIN

8. **Délibération n°2023/094** : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses réelles d'investissement avant le vote du budget primitif 2024

ADOPTÉ à l'unanimité

9. **Délibération n°2023/095** : Versement d'acompte sur les subventions 2024 aux établissements publics locaux et à certaines associations

ADOPTÉ à l'unanimité

10. **Délibération n°2023/096** : Actualisation de différents tarifs pour l'année 2024

ADOPTÉ à l'unanimité

6 abstentions : M. DUPLEX

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ

Mme CANDELIER

M. JAFF

M. PUZIN

M. MORON

COMMERCE

- 11. Délibération n°2023/097 :** Avis relatif aux dérogations au repos dominical pour les établissements de commerce de détail pour l'année 2024

ADOPTÉ à la majorité

4 votes contre : M. DUPLEX

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ

Mme CANDELIER

M. PUZIN

DÉVELOPPEMENT DURABLE - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 12. Délibération n°2023/098 :** Organisation d'une concertation en vue d'identifier le territoire de la commune de SÈVRES comme zone d'accélération des énergies renouvelables

ADOPTÉ à l'unanimité

ADMINISTRATION COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES

- 13. Délibération n°2023/099 :** Personnel communal – Créations et suppressions d'emplois

ADOPTÉ à l'unanimité

- 14. Délibération n°2023/100 :** Personnel communal – Abrogation de la délibération n° 2023 /047 du 29 juin 2023 portant modification du règlement relatif à la prime d'activité versée aux agents communaux

ADOPTÉ à l'unanimité

- 15. Délibération n°2023/101 :** Personnel communal – Convention d'adhésion au contrat d'accompagnement social de l'emploi souscrit par le CIG "Petite Couronne" au profit des agents territoriaux

ADOPTÉ à l'unanimité

16. Compte-rendu de la délégation au Maire

PRIS ACTE

17. Vœu des élus du groupe « Sèvres en transition », relatif aux places d'hébergement d'urgence

REJETÉ à la majorité

5 votes pour : M. DUPLEX

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ

Mme CANDELIER

M. JAFF

M. PUZIN

2 abstentions : M. LASSAGNE

M. MORON

La séance est levée le 21 décembre 2023 à 19h39.



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine